

communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : + 0,5 % EN JANVIER 1992

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,5 % en janvier 1992 et s'établit à 136,2 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 5,0 %, contre 4,9 % l'an passé à pareille époque.

L'évolution des prix de ce mois est caractérisée par diverses adaptations de tarifs publics et prix administrés ainsi que par une baisse des produits pétroliers. En ce qui concerne ces derniers, rappelons une fois encore que l'élévation des prix durant la crise irako-koweïtienne provoquent un effet de base important : sans les produits pétroliers, le taux annuel de renchérissement serait fixé à 5,7 %. Mais cet effet de base cessera en mars prochain et il faut d'ores et déjà s'attendre à un réajustement technique à la hausse du taux annuel.

Quant aux tarifs publics et prix administrés, les ajustements enregistrés ce mois ne constituent qu'une partie de ceux qui ont été annoncés pour le premier semestre.

L'indice de l'alimentation progresse de 1,2 % (en un an : + 2,8 %) en raison principalement de mouvements de prix saisonniers portant sur les fruits et légumes.

La baisse du mazout (- 5,7 %) se répercute sur le groupe chauffage et éclairage (en un mois : - 2,7 %; en un an : - 11,0 %).

Dans les transports et communications (en un mois : + 2,9 %; en un an : + 5,8 %), citons l'adaptation des tarifs des TPG (+ 7,4 %), celle des CFF (+ 1,3 %, en raison de l'abonnement à demi-tarif; le reste est annoncé pour le printemps), l'ajustement des assurances RC (+ 11,7 %), la hausse des transports touristiques, des voitures neuves et le repli de l'essence.

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en janvier 1992

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	136,2	0,5	5,0
Alimentation	21	132,8	1,2	2,8
Boissons et tabacs	5	127,6	///	3,6
Habillement	7	137,2	///	3,7
Loyer	18	163,8	///	8,0
Chauffage et éclairage	5	79,3	- 2,7	- 11,0
Aménagement et entretien du logement	6	127,0	///	4,8
Transports et communications	14	125,9	2,9	5,8
Santé et soins personnels	8	139,4	0,0	9,4
Instruction et loisirs	16	140,4	///	5,7

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 167,4; (septembre 1966 = 100) 285,0



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE
Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
République et canton de Genève